

Plescop, le 30/01/26

Semi liberté mais complet désastre !

Fermé durant plusieurs années, le quartier de semi-liberté de Vannes a rouvert le 1^{er} juillet 2024, malgré les réserves, voire les oppositions émises par les personnels pénitentiaires.

Le SPIP, lui, n'a découvert la réouverture du QSL que lorsqu'une personne détenue y a été placée 2 semaines plus tard ! Le règlement intérieur de la structure n'a été transmis aux agents du SPIP que 3 semaines après reprise de l'activité du QSL, et n'est pas à jour...

Les agents ont pourtant fait contre mauvaise fortune bon cœur pour tenter, bon gré mal gré, de faire fonctionner ce pseudo-quartier de semi-liberté, mais force est de constater que le désastre annoncé a bien lieu:

- pas de surveillant pénitentiaire dédié.

Résultat: c'est l'agent de la PEP qui assure l'ouverture du QSL, en plus de gérer les entrées et sorties de l'établissement et de la détention, le standard téléphonique, les clés, les alarmes, les registres, etc... Cela donne des agents qui courrent toute la journée et des contraintes ubuesques pour fixer les heures de réintégrations.

- pas de bureau d'entretien pour le SPIP

Résultat : les semi-libres doivent se rendre en bus au SPIP de Plescop (1 bus par heure) alors même que les bureaux manquent en milieu ouvert et ne permettent pas de convoquer ces personnes rapidement.

- des horaires d'ouverture très restreints qui ne permettent pas aux personnes qui y sont placées de travailler

Résultat: un QSL qui ne permet pas de faciliter la réinsertion ce qui est sa principale vocation.

- des horaires prévues par le magistrat mais modifiés par l'établissement, parfois sans en informer le SPIP.

Résultat : Ce sont alors les semi-libres qui informent leurs CPIP référents de leurs horaires de sortie effectifs.

- des semi-libres mélangés à des personnes détenues sous le régime MA pour « limiter » la surpopulation en Maison d'Arrêt.

Résultat : Des écarts de traitement: pas d'accès aux soins ni aux activités en détention pour les semi-libres et a contrario pas d'entretien avec le SPIP possible ni d'accès aux quelques activités résistant encore aux attaques du Garde des Sceaux, pour les détenus sous régime maison d'arrêt placés au QSL.

- des procédures hors cadre comme celle de compléter un tableau pour échelonner les retours des semi-libres pour pallier les manques RH de la Maison d'Arrêt.

Résultat : *Une demande de la Direction de la maison d'arrêt relayée par la Direction du SPIP, qui donne du travail supplémentaire aux CPIP alors que ces procédures ne sont nullement motivées par des objectifs d'insertion mais concernent de la gestion de la détention. Pour rappel, des modifications horaires liées à l'organisation de la Maison d'Arrêt ne sont pas du domaine du SPIP mais doivent être gérées via la délégation de gestion des modifications horaires accordée au Chef d'Etablissement.*

Nous n'évoquerons pas ici les conditions matérielles d'hébergement au QSL... Heureusement que les services du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne ne viennent pas faire de contrôle dans les locaux de détention !

Nous n'évoquerons pas non plus l'absence de dispositifs d'insertion avec des semi-libres souvent livrés à eux-mêmes.

Notre Garde des Sceaux a beau jeu d'annoncer la création de 1500 places de semi-liberté supplémentaires avant 2027, lorsqu'on constate que celles existant ne sont pas pleinement occupées et qu'elles ne répondent pas à leurs fonctions premières !

La CGT SPIP 56 et la CGT MA VANNES considèrent donc que les agents ont assez donné !
Désormais, seules 2 possibilités sont envisageables :

Arrêter cette mascarade qui use les personnels pénitentiaires et maltraite les personnes placées sous main de justice et fermer définitivement le QSL
OU

Mettre les moyens indispensables pour que le QSL de Vannes puisse remplir sa mission, à savoir favoriser la réinsertion des personnes qui lui sont confiées.